

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Union sportive d'Oyem : des résolutions pour un nouveau départ

J.A.L
Libreville/Gabon

"Les assises pour la redynamisation de l'Union sportive d'Oyem". Tel est le sujet sur lequel ont disserté l'état-major du club et le collectif des supporters. Une rencontre dernièrement organisée à Libreville et initiée par un bureau dirigé par Albert Mezui Ndong, et à laquelle ont pris part les ressortissants du chef-lieu du Woleu-Ntem, soucieux du devenir de leur porte-étendard en National-Foot 1... La rencontre découle des querelles de deux camps : le collectif des supporters de l'USO et le directoire du club. Notamment le président sortant Touré Asseko, placé sous le coup des retombées de l'assemblée générale convoquée le 15 septembre dernier à Oyem, et marquée par deux décisions historiques : le changement de la dénomination du club et la création d'un Conseil de surveillance. Auditionner les parties en

conflit, apaiser les tensions et trouver des solutions pour un nouveau départ, ont ainsi été les trois étapes des travaux où l'appel à l'union sacrée autour de l'USO a prévalu. Il a fallu pour cela attendre que le représentant du collectif des supporters unionistes Oyemois, Amédée Eko-gha Assa fasse le bilan de la gestion du club. Lequel a par ailleurs rappelé le contexte dans lequel l'assemblée générale a décidé du changement d'identité du club et de la mise en place d'un Conseil de surveillance. Pour sa part, Touré Asseko, porte-parole du directoire, a sollicité l'annulation de l'assemblée générale et décisions susmentionnées. Mais également la poursuite jusqu'à terme de son mandat à la tête de l'USO et le retrait de Daladier Hubert Minang Fils des instances du club. Ces propositions, ajoutées à l'organisation d'une assemblée générale ordinaire

à Oyem (avant la fin du mois en cours), la réorganisation du comité directeur et l'ouverture à la contribution des forces vives autour du club, constituent ainsi les résolutions majeures prises au sortir du rendez-vous du 30 octobre dernier à Libreville. Des recommandations espérées comme le début d'un processus destiné à redorer le blason d'une place forte du football gabonais dans le Septentrion.



La rencontre de Libreville restera peut-être une étape importante vers le renouveau autour des joueurs (ici Arnaud Lembi, n°7) et de l'USO dans son ensemble.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES, DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉ DE LA FORMATION CIVIQUE



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 05 Novembre 2021

Appel d'offres : N° 001/MESRSTTENCFC/EQUIPEMENTS MINISTERE/2021

Nom du projet : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DU GABON (UNG)

Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Éducation Nationale chargé de la Formation Civique lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements informatiques de l'Université Numérique du Gabon (UNG).

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en un lot unique.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA pour l'appel d'offres national par lot ou 100 000 FCFA applicables aux soumissionnaires ayant l'agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES, DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉ DE LA FORMATION CIVIQUE

BP : 2217 Libreville Pays : Gabon – Numéro de téléphone : (+241) 11 77 59 22/ 77 45 45 18

Adresse : Esplanade de l'Indépendance 268-Rue du Dr CUREAU, Centre-ville

Adresse électronique : fredoylagout@gmail.com

6. CRITERES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 24 Novembre 2021 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de

l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

6. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **24 Novembre 2021 à 11 heures** dans la salle de réunion du Secrétariat Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Éducation Nationale chargé de la Formation Civique sise au centre-ville, allée Hôtel Crystal, Esplanade de l'Indépendance 268-Rue du Dr CUREAU.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène PÉRIFFORT MINTSA

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Éducation Nationale chargé de la Formation Civique



Pr Frédéric MAMBENGA YLAGOM